

Identifiant ULB: 000392885

SERVICE DES INSCRIPTIONS

M. GOLSTEIN Sidney Avenue de la forêt de Soignes, 377

1640 Rhode Saint Genèse

L. Av. F. Roosevelt 50, CP 177 - B - 1050 Bruxelles

T: +32 (0)2 650 23 27 - F: +32 (0)2 650 24 00

M: attestation@ulb.ac.be

W: www.ulb.ac.be/enseignements/Inscriptions/index.html

Bruxelles, le 12/07/2018

Attestation de réussite d'un cycle d'études

Le Recteur de l'Université libre de Bruxelles certifie que,

M. GOLSTEIN Sidney

né à BRUXELLE, Belgique, le 03/05/1995

s'est inscrit pour l'année académique 2017-2018 au cycle de master : ingénieur civil électricien, à finalité spécialisée.

L'étudiant a acquis ou valorisé au moins 120 crédits dans le cycle de master et obtient le grade de master : ingénieur civil électricien, à finalité spécialisée avec la mention grande distinction.

La proclamation a eu lieu le 05 juillet 2018.





La présente attestation ne vaut pas relevé de note.

Un décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études modifie les dispositions en matière de parcours de l'étudiant : à partir de l'année académique 2014-2015 pour les BA1 et de l'année académique 2015-2016 pour les années au-delà du BA1, les universités de la Communauté française de Belgique passent d'un système d'année d'études à un système d'accumulation de crédits dans un cycle.

La langue d'enseignement pour le cursus concerné est l'anglais.

CE DOCUMENT PERD SA VALEUR EN CAS D'APPOSITION MANUSCRITE

Service des inscriptions attestation@ulb.ac.be





Identifiant ULB: 000392885

SERVICE DES INSCRIPTIONS

M. GOLSTEIN Sidney Avenue de la forêt de Soignes, 377

1640 Rhode Saint Genèse

Av. F. Roosevelt 50, CP 177 - B - 1050 Bruxelles T : +32 (0)2 650 23 27 · F : +32 (0)2 650 24 00

M: attestation@ulb.ac.be

W: www.ulb.ac.be/enseignements/inscriptions/index.html

Bruxelles, le 12/07/2018

Attestation de réussite d'un cycle d'études

Le Recteur de l'Université libre de Bruxelles certifie que,

M. GOLSTEIN Sidney

né à BRUXELLE, Belgique, le 03/05/1995

s'est inscrit pour l'année académique 2017-2018 au cycle de master : ingénieur civil électricien, à finalité spécialisée.

L'étudiant a acquis ou valorisé au moins 120 crédits dans le cycle de master et obtient le grade de master : ingénieur civil électricien, à finalité spécialisée avec la mention grande distinction.

La proclamation a eu lieu le 05 juillet 2018.



La présente attestation ne vaut pas relevé de note.

Un décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études modifie les dispositions en matière de parcours de l'étudiant : à partir de l'année académique 2014-2015 pour les BA1 et de l'année académique 2015-2016 pour les années au-delà du BA1, les universités de la Communauté française de Belgique passent d'un système d'année d'études à un système d'accumulation de crédits dans un cycle.

La langue d'enseignement pour le cursus concerné est l'anglais.

CE DOCUMENT PERD SA VALEUR EN CAS D'APPOSITION MANUSCRITE

Service des inscriptions attestation@ulb.ac.be

